

Repère thématique¹ : Ergonomie et syndicats

Au fil des entretiens

Plus d'une centaine d'entretiens ont été réalisés auprès de celles et ceux qui ont contribué à développer et enrichir l'ergonomie francophone. Ce sont des récits de vie recueillis auprès de professionnels du monde du travail (ergonomes, psychologues du travail, physiologistes, médecins du travail, ...) en retraite ou proches de l'âge de la retraite ou ayant définitivement quitté le domaine de l'ergonomie. La commission « Histoire » de la SELF continue à enrichir régulièrement ce fond documentaire mais souhaite le valoriser en facilitant l'accès aux différents publics intéressés (professionnels, étudiants, formateurs, historiens, ...).

Pour cela, les membres de la commission rédigent et mettent en place des « repères thématiques » portant sur des thèmes particuliers (influence de l'informatique sur l'ergonomie, syndicats, ergonomie hospitalière, ...). Ces repères thématiques se présentent sous la forme de textes de présentation, enrichis de verbatim extraits des entretiens.

Cependant, basés sur des entretiens présentant les défauts et limites intrinsèques de la méthode d'entretien ouvert : lacunes du récit ou de datation des faits, subjectivité, etc., ils n'ont, en aucun cas, vocation à se substituer aux ouvrages et publications savants (manuels, encyclopédies, dictionnaires, articles scientifiques traitant de l'ergonomie).

Ergonomie et syndicats

De nombreux témoins interrogés par la commission histoire de la SELF mentionnent leurs relations avec des organisations syndicales². Ces relations prennent une grande diversité de formes.

Des sensibilités individuelles

Certains des témoins décrivent le rôle qu'a eu le syndicalisme dans leur itinéraire – notamment à l'époque de la guerre d'Algérie puis en mai 1968.

[Daniel Ramaciotti](#) évoque les activités syndicales de son père : « Rétrospectivement, je considère que mon milieu familial et le contexte politique et social troublé de l'après-guerre ne sont pas étrangers à mes engagements professionnels et sociaux ultérieurs. »

[Claude Tarrière](#) : « À travers ces contacts syndicaux [pendant un stage], je découvrais une réalité que j'ignorais dans ma campagne. »

¹ Cet article est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Repère thématique : « Ergonomie et syndicats ». Commission histoire de la SELF – 2023 <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2023/10/rt-ergonomie-syndicats.pdf>

² Seules sont mentionnées ici les interactions évoquées dans ces entretiens, quoi que l'on puisse savoir par ailleurs des engagements syndicaux des personnes interrogées.

[Jacques Curie](#) : « Une personne qui est importante pour moi, c'est Jacques Christol. Quand il était président de l'association des étudiants de Toulouse (UNEF), il m'a engagé dans le syndicalisme étudiant, c'était au moment de la lutte contre la guerre d'Algérie (1955-1956). »

[Antoine Laville](#) : « Selon une pratique fréquente à cette époque en médecine, je travaillais surtout sur des photocopiés, ce qui me laissait pas mal de temps pour d'autres activités, en particulier pour faire du syndicalisme étudiant » [pendant la guerre d'Algérie].

[Beranard Vandevyver](#), d'abord psychologue dans un centre de recherche de l'industrie minière : « C'est d'ailleurs ce que j'ai vu à l'époque [dans les mines] qui m'a orienté vers le syndicalisme. Toujours est-il que certains viennent du syndicalisme vers l'ergonomie, moi je suis venu de l'ergonomie au syndicalisme. »

[Yves Schwartz](#) mentionne deux rencontres qui ont influencé son itinéraire de philosophe : « Ivar Oddone (1923-2011), médecin et professeur de psychologie du travail à l'Université de Turin, grand militant antifasciste, était très engagé politiquement dans les luttes syndicales en Italie. [...] Jacques [Duraffourg] était un homme fascinant, enthousiaste, généreux, très engagé politiquement et syndicalement, dont j'ai fait la connaissance au début des années 80. »

[Pascal Etienne](#) était en 1968 membre d'une organisation politique et a travaillé notamment avec les syndicats des imprimeries et de LIP. Il est ensuite devenu inspecteur du travail et militant CFDT, a travaillé à la DRT³ puis à la confédération CFDT.

[Yvon Quéinnec](#) : « Le choix [vers 1968] de retenir la psychophysiologie du travail répondait aussi à une volonté de situer mes interventions, d'enseignant et de chercheur, dans un cadre appliqué et de participer au formidable courant de l'amélioration des conditions de travail qui s'exprimait, notamment au niveau du mouvement syndical. »

Certains mentionnent s'être engagés syndicalement dans l'entreprise où ils travaillaient ou ont travaillé dans des structures liées aux organisations syndicales – nous reviendrons plus loin sur les itinéraires de permanents syndicaux.

[Alain Wisner](#) était délégué cadre CFTC chez Renault.

[Roger Rameau](#), ingénieur aux Houillères du Nord-Pas-de-Calais : « Parallèlement à mon activité professionnelle, j'ai toujours eu une activité syndicale. A la Libération, en 45, j'ai adhéré à la CGT ; plus tard j'ai adhéré à la CFTC et je suis passé à la CFDT lors de la scission. »

[François Daniellou](#) : « J'ai travaillé trois ans au bureau d'études de Renault Véhicules Industriels (RVI). [...]. J'étais également délégué du personnel. »

[Philippe Davezies](#) : [assistant hospitalo-universitaire] « j'étais syndiqué au Snesup [seul médecin de l'université dans ce cas] et je participais activement à la bataille sur le statut extrêmement défavorable accordé aux scientifiques dans les laboratoires de la faculté de médecine. »

[Serge Volkoff](#) : « La vie syndicale à l'INSEE était très développée et j'en ai été un des militants actifs. C'était après 1968 et il y avait une certaine effervescence. »

³ Direction des relations du travail du ministère du Travail.

[Carlos Ignacio Díaz Cánepa](#), au Chili : « *J'ai aussi, entre 2007 et 2019, travaillé comme conseiller de plusieurs syndicats de travailleurs dans les domaines du transport et de l'énergie.* »

[Brahim Mohammed-Brahim](#), en Algérie : « *j'avais un engagement à la fois syndical et politique qui était clairement ancré à gauche, j'étais militant d'un parti clandestin.* »

[Laerte Idal Sznelwar](#) : « *À la fin de mes études de médecine en 1980, j'ai travaillé dans deux entreprises, l'une était une entreprise métallurgique à São Paulo et l'autre était un organisme intersyndical de protection de la santé des travailleurs, le DIESAT (Département intersyndical d'études et de recherche en santé et milieux de travail).* »

Des contextes institutionnels

Si l'on en vient au contexte institutionnel, les entretiens montrent que le Commissariat général de la productivité, en France, l'Agence européenne de productivité et la CECA⁴ ont joué un rôle important dans la création de la SELF. Dès l'origine, les partenaires sociaux étaient associés aux programmes.

[Paul Albou](#) (entretien 2000) raconte à propos du Commissariat général de la productivité : « *il y avait alors [années 1960] un pilonnage, une pression politico-syndicale extrême, qui a toujours plus ou moins existé, mais qui était particulièrement forte dans cette période, qui assimilait productivité et patrons. Vous êtes des suppôts du capital ! Ce qui était assez rigolo, c'est que tous les syndicats à l'exception de la CGT participaient aux actions et aux commissions de la Productivité. La CGT était contre, toujours, systématiquement.* »

[Denise Lecoultre](#) à propos de l'Agence européenne de productivité : « *Elle n'était pas non plus tripartite au sens « constitutionnel » du terme ; cependant, elle consultait les organisations d'employeurs, [...] et les organisations de travailleurs, par la Commission syndicale consultative (TUAC) également auprès de l'OCDE. [...] La première mission aux Etats-Unis des experts de l'OCDE] : Ce groupe comprenait deux spécialistes de physiologie appliquée, un médecin industriel, un spécialiste de psychologie appliquée, deux agents des méthodes et un ingénieur d'étude ainsi qu'un représentant des syndicats libres d'Europe.* »

[James Carpentier](#) (entretien 2005), à propos de la commission de recherche « facteurs humains et productivité » de la CECA : « *On a fait admettre que le Bureau de liaison des syndicats propose 3 personnes, choisies non pour leur représentativité syndicale, mais à titre individuel d'experts ayant une connaissance particulière des attitudes du personnel en matière de sécurité. En participant aux travaux de la commission, ils ont pu mieux comprendre les raisons des choix des chercheurs et ont pu ainsi rassurer les personnels concernés sur la finalité de nos travaux.* »

Ce fut le cas aussi, bien entendu, lors de la création de l'ANACT et des ARACT ([François Guérin](#), [Serge Volkoff](#), [Jacques Christol](#)), et du Conseil supérieur des risques professionnels ([Daniel Furon](#)).

Des recherches à partir de demandes syndicales

Des demandes syndicales ont été à l'origine de nombreuses recherches en ergonomie et en santé au travail, en France et dans d'autres pays.

[Bernard Metz](#) souligne le rôle des délégués mineurs dans la critique de la « température effective minière », et l'enclenchement des recherches qui ont débouché sur la méthode de la sudation requise.

⁴ Commission européenne du charbon et de l'acier.

Au départ de Scherrer en 1966, [Alain Wisner](#) et [Antoine Laville](#) font de l'ouverture aux demandes syndicales un marqueur de la nouvelle orientation du laboratoire du CNAM.

[A. Laville](#) indique qu'à partir des demandes syndicales, de nouvelles questions devaient être étudiées : « *En essayant de répondre à une demande précise sur des problèmes exprimés par nos partenaires syndicalistes, sur le bruit ou la fatigue, par exemple, ou sur les horaires, nous progressions et découvrons sur place qu'il y avait d'autres problèmes, quelquefois plus importants, renvoyant à d'autres thématiques ergonomiques, ce qui nous a rapidement obligés à sortir de la physiologie pure.* »

[Jean Buet](#), permanent de la métallurgie CFDT en Normandie, est l'un des initiateurs de la demande adressée au laboratoire d'ergonomie du CNAM sur les conditions de travail des ouvrières de l'électronique, qui débouchera sur l'enquête conduite par [A. Laville](#) avec [A. Wisner](#) puis, dans un deuxième temps (1969), sur la recherche à l'usine Thomson d'Angers, avec [Catherine Teiger](#), [A. Laville](#) et [Jacques Duraffourg](#).

[James Carpentier](#) souligne le rôle des revendications syndicales sur le travail de nuit dans le processus qui a conduit au rapport qu'[A. Wisner](#) et lui ont écrit en 1976.

[Annie Drouin](#) indique que les pressions syndicales ont contribué aux orientations du service central de médecine du travail de son entreprise.

[P. Davezies](#) a participé pendant ses études de médecine au soutien médical sur les questions d'exposition au plomb mises en avant par la grève des travailleurs de Pennaroya.

[François Guérin](#) mentionne l'origine syndicale de nombreuses recherches du laboratoire du CNAM. Les premières recherches sur le sommeil des cheminots ([Jean Foret](#)) proviennent d'une demande d'un syndicaliste CGT. On a évoqué précédemment les recherches sur les OS de l'électronique, [Roger Toutain](#) rappelle celles dans le textile. [Robert Villatte](#) a contribué à transmettre des demandes relatives aux industries de processus continu. Le syndicat du livre CGT est à l'origine des interventions ergonomiques sur le travail et la santé des rotativistes ([Monique Lortie](#)), puis dans la conception des imprimeries du Monde et du Figaro ([F. Guérin](#), [F. Daniellou](#)).

[Joël Maline](#) : « *Quand je suis arrivé à l'ANACT, l'intervention lors de la conception de l'imprimerie du Monde, [...] était déjà très avancée, voire terminée et je n'y ai participé qu'à la fin[...]. Les organisations syndicales de salariés et la direction du Figaro ayant, eux aussi dans la foulée déposé une demande d'intervention lors de la conception d'une nouvelle imprimerie, une nouvelle équipe d'intervention s'est constituée associant François Daniellou, Alain Kerguelen et Alain Garrigou pour le CNAM, François Guérin et moi-même pour l'ANACT.* »

[Bernard Vandevyver](#), quand il travaillait à l'INRS : « *Des études marquantes ont été demandées par les syndicats.* »

[Daniel Faïta](#) a participé à une recherche sur les accidents ferroviaires à la demande du Comité central d'entreprise de la SNCF.

[Karen Messing](#), au Québec, a été consultée par un syndicat de travailleuses de la santé alors qu'elle était encore généticienne, puis a participé à de nombreuses recherches d'origine syndicale sur des emplois féminins.

[Nicole Vézina](#) indique que c'est un syndicat qui est à l'origine de la recherche sur la santé des femmes dans les abattoirs.

[Joël Maline](#) : « Avec Michel Berthet, responsable du département Santé au Travail à l'ANACT, on s'organisait également pour répondre à ces demandes d'expertises syndicales. La CFDT était particulièrement active. L'une d'entre elles s'est déroulée en région parisienne à l'OCP, très gros répartiteur pharmaceutique. Les relations avec les instances syndicales et la direction étaient constructives et nos résultats d'analyses du travail, pris en compte. »

[Solange Lapeyrière](#) : « À ma sortie du CNAM en 1981, j'ai eu la chance que l'un des syndicalistes de ma promotion me mette en relation avec le directeur général de la CNRO.BTP (Caisse de retraite des ouvriers du bâtiment et des travaux publics). Celui-ci m'a fait la commande d'une étude sur les conditions de travail des personnels soignants dans un service de « long séjour » (équivalent de nos EPHAD actuels). »

[Yves Roquelaure](#) : « Nous avons assisté peu à peu à un rapprochement entre l'approche des TMS et celle des RPS liés au travail. EU-OSHA⁵ et l'ETUI⁶ nous ont sollicités pour mettre en perspective les points communs entre les mécanismes des deux risques. Il n'y a jamais de frontière étanche [...]. »

Mais il peut aussi y avoir une méfiance des syndicats vis-à-vis de l'ergonomie

A. [Wisner](#) : « Dans une première phase, les syndicalistes se sont méfiés de l'ergonomie et certains d'ailleurs continuent parce qu'ils se méfient toujours de ceux qui pensent résoudre les tensions sociales par des mesures techniques. »

[René Patesson](#) : « Les syndicats se méfient aussi de l'ergonomie, car elle empiète sur leur terrain de revendication. Si l'ergonome est trop performant, le rôle du syndicat se réduit. »

Des sollicitations stratégiques

Des ergonomes (universitaires ou experts techniques) ont été sollicités par les états-majors syndicaux, dans le cadre de la réflexion sur leur politique en matière de conditions de travail, ou face à des crises particulières.

F. [Guérin](#) décrit les échanges avec des responsables confédéraux CGT et la fédération des cheminots.

[Michel Le Tron](#), chargé à la confédération CFDT de la coordination des politiques fédérales, travaille d'abord avec le laboratoire dirigé par Jacques Leplat sur l'analyse des causes d'accidents, puis avec celui du CNAM. Il sera à l'origine de l'orientation de nombreux syndicalistes vers l'ergonomie.

[Roger Rameau](#) : « Après [la catastrophe minière de] Liévin, je suis intervenu comme expert technique auprès de la CFDT, dans l'instruction des accidents de Merlebach (1976) et Forbach (1984). [...] Parallèlement à mes activités sur l'étude des accidents, j'ai également travaillé avec la CFDT sur la silicose. »

[Joël Maline](#) : « Je pense que l'ANACT a été le premier organisme à vraiment mettre quelque chose en place [au sujet des TMS]. En congrès à Metz, la CFDT avait décidé d'en faire son cheval de bataille pour les années futures. »

⁵ Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail.

⁶ Institut syndical européen.

Des responsables syndicaux se forment à l'ergonomie

Des syndicalistes, notamment permanents syndicaux, se sont formés en ergonomie. Plusieurs ont bénéficié des bourses RESACT⁷ de reconversion mises en place par la DGRST⁸. Pour certains, ils ont fait de l'ergonomie leur métier. D'autres l'ont intégré dans une reconversion professionnelle. D'autres enfin en ont enrichi leur pratique syndicale.

[A. Wisner](#) a ouvert la formation « Ergonomiste plein temps » aux syndicalistes, notamment pour offrir une réponse à la question : « *dans certaines fédérations on ne reste pas permanent syndical plus de 10 ans, sauf certains qui sont restés 30 ans ou 40 ans, mais que faire après ? [...] Or, l'activité des permanents syndicaux consiste à analyser et produire des textes, ce qui ressemble tout à fait à la formation d'un enseignement secondaire de qualité.* »

[Jean Buet](#), à l'issue de son mandat de permanent syndical CFDT, se forme au CNAM et devient agent conditions de travail puis ergonomiste à la SAVIEM.

[Roger Toutain](#), syndicaliste CFDT dans le textile en Normandie, contribue vers 1968 à la réflexion sur les conditions de travail de la fédération HACUITEX⁹. Il met en place des formations avec A. Laville et C. Teiger. À la fin de son mandat, il fait l'ensemble du cursus d'ergonomie au CNAM, puis devient inspecteur du travail.

[Jacques Duraffourg](#), ouvrier de la chimie, syndiqué, est devenu président de la JOC¹⁰. A l'issue de son mandat, [A. Wisner](#) l'a recruté au laboratoire d'ergonomie du CNAM, où il a suivi l'ensemble du cursus et est devenu enseignant et intervenant. Il sera ensuite ergonomiste consultant et professeur associé dans le cursus APST à Aix-en-Provence.

[Jacques Curie](#) : « *L'idée de génie de cette opération [RESACT] lancée par la DGRST a été non seulement de solliciter des jeunes qui terminaient leur formation, mais également qui avaient, comme Guy Pottier, une expérience de syndicaliste.* »

[Jean Hodebourg](#), permanent de la métallurgie CGT engagé sur les questions de santé au travail, entame à partir de 1981 une collaboration avec le laboratoire du CNAM. Il suit les cours d'ergonomie sans passer les unités de valeur. Il contribue aux échanges de chercheurs dans les domaines du travail avec les syndicalistes au sein de l'ISERES¹¹.

[Robert Villatte](#), technicien physicien en Auvergne, devient rapidement permanent de la fédération de la chimie CFDT, où il a en charge les questions de santé. Il fait connaissance des ergonomistes via Michel Le Tron et Roger Toutain. Il suit le cursus du CNAM. Il fonde en 1983 l'INPACT¹² CFDT, institution au service des CHSCT. Après la fin de son mandat, il devient ergonomiste consultant.

[Michel Saily](#), agent des méthodes syndiqué CFDT, a exercé à la confédération la responsabilité de la politique vis-à-vis des jeunes et du temps de travail. Il se forme en ergonomie au CNAM à partir de 1981. Il devient un acteur majeur de l'ergonomie chez Renault à partir de 1987.

[Damien Cru](#) (entretien 2019), tailleur de pierres syndiqué CGT, délégué OPPBTP, après une collaboration avec l'équipe de Dejours : « *Ma première initiative sera en quelque sorte rétrospective : reprendre mon expérience de chantier en proposant au syndicat des travailleurs de la pierre CGT, de constituer un groupe de travail sur ces questions- là, du*

7 Recherche scientifique et amélioration des conditions de travail

8 Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

9 Habillement cuir textile

10 Jeunesse ouvrière chrétienne.

11 Institut syndical d'études et de recherches économiques et sociales.

12 Institut pour l'amélioration des conditions de travail.

métier, des risques et de la prévention. » Cette collaboration alimentera son mémoire pour le diplôme de l'EPHE.

[Francis Bourdon](#), permanent CFDT cheminot à Montparnasse, découvre l'ergonomie dans une formation, participe à l'INPACT, puis se forme au CNAM et passe le diplôme de l'EPHE¹³. Il se consacre ensuite à la formation de syndicalistes.

[Yvon Haradji](#), agent SNCF et militant CFDT se forme à Paris VIII en Sciences sociales appliquées au travail. Il rencontre l'ergonomie, fait un doctorat et devient ergonomiste chercheur à la R&D d'EDF.

[Serge Volkoff](#) : « *Voilà comment j'arrive en 1987 rue Gay-Lussac, avec mon expérience de statisticien des conditions de travail, mon expérience de militant syndical aussi, et mon amitié avec [des chercheurs du laboratoire].* »

[Jean-Marie Francescon](#), ajusteur-mécanicien, délégué CFDT, suit des formations de l'INPACT, puis se forme au CNAM. Il devient ergonomiste interne puis consultant. Il poursuivra sa formation à APST¹⁴ à l'université d'Aix-en-Provence.

[Pascal Etienne](#), inspecteur du travail et militant CFDT se forme en ergonomie au CNAM à partir de 1987.

[Yves Clot](#) mentionne les nombreux militants syndicaux qui se sont formés dans le cursus APST mis en place par [Yves Schwartz](#) et ses collègues à Aix-en-Provence.

Des évolutions du cadre réglementaire

Les évolutions réglementaires obtenues notamment par les syndicats ont modifié le cadre de l'action des ergonomes.

[Marie Bellemare](#) indique qu'au Québec, dans les années 1970, il n'était pas facile pour les chercheurs d'intervenir en entreprise. « *Les choses ont bien changé, la loi de SST (Santé sécurité du travail) promulguée en 1979, y est pour quelque chose, grâce aux demandes des syndicats.* » De la même façon, [Nicole Vézina](#) : « *Les propriétaires ne nous permettaient pas de visiter les usines. Par la suite, les représentants syndicaux ont distribué et ramassé les questionnaires (plus de 900)...* »

[Jean-Claude Marquié](#) considère que les recherches peuvent conduire à de nouvelles actions syndicales sur la législation : « *L'ergonome de terrain et les chercheurs sont un peu pionniers pour déchiffrer ces choses-là et aider ensuite les acteurs, comme les syndicats, à essayer d'aller à la conquête de droits nouveaux en matière de législation.* »

Des ergonomes dans les cabinets d'expertise et dans les formations syndicales

Des personnes interviewées ont travaillé dans des cabinets d'expertise pour les CHSCT et les CE.

[Robert Villatte](#) décrit toutes les productions de l'INPACT à destination des CHSCT.

[Géraldine Cahors](#) : « *Au même moment, Gérard Le Joliff me contactait pour me proposer une mission au sein de son cabinet ERETRA. Ce qui m'a attirée, entre autres, c'est que je n'avais aucune culture syndicale et ce cabinet m'offrait une riche expérience en la matière.* »

[Marie-France Dessaigne](#) : « *Mais j'ai pu m'épanouir également dans d'autres domaines [...] comme celui de concevoir ou améliorer l'existant de nouveaux lieux de travail (postes de*

¹³ Ecole pratique des hautes études.

¹⁴ Analyse pluridisciplinaire des situations de travail.

travail, bureaux, salles de contrôle, etc.), et de faire aussi des expertises pour des Comités d'Entreprise ou des CHSCT (Comités d'Hygiène de sécurité et conditions de travail). »

[Pascal Etienne](#) a pris la suite de Robert Villatte à la direction de l'INPACT.

[Joël Maline](#) : « *Un autre exemple, toujours en lien avec le laboratoire [d'ergonomie du CNAM], a été la réalisation d'expertises conditions de travail ; depuis 1982, en effet, les lois Auroux permettaient aux CHSCT de demander une expertise lorsqu'il y a modification profonde de la situation de travail. J'ai réalisé une des toutes premières en France, dans l'entreprise Lejaby, fabricant de soutiens-gorge à Vienne. »*

Plusieurs chercheurs mentionnent leur participation à des formations et des recherches-actions avec les organisations syndicales ou ouvertes aux syndicalistes.

[Antoine Laville](#) et [Catherine Teiger](#) ont fait de ces formations un sujet de recherche sur lequel ils ont abondamment publié.

[Roger Toutain](#) décrit les formations et les dossiers thématiques élaborés par la fédération avec les ergonomes du CNAM.

[Marion Chesnais](#), à la demande de [Robert Villatte](#), a participé à des formations CFDT sur l'arbre des causes.

[Charles Gadbois](#) a participé à de nombreuses formations syndicales dans le secteur de la santé.

[F. Guérin](#) fait état de nombreuses formations de militants CGT et CFDT.

[Jacques Christol](#) : « *En Espagne, avec Castillo qui était le premier patron universitaire de Jesús Villena Lopez, on s'était dit qu'à la chute du franquisme, si on pouvait contribuer à donner des moyens d'analyse aux syndicats, ça ferait peut-être éviter les discours un peu creux et purement idéologiques. On faisait une fois au moins par an une réunion avec les représentants des cabinets des syndicats, quelques représentants d'entreprises qui le voulaient, et quelques volontaires français, une année à Madrid, une année à Barcelone, une année à Toulouse, et ce pendant 7 ou 8 ans. D'où des liens qui sont restés assez étroits, avec Jesús Villena, par exemple.*

Pour les Québécois, j'ai travaillé avec la confédération des syndicats démocratiques, que j'avais connus dans les séminaires que je faisais pour le Lest. [...] »

[Philippe Davezies](#) mentionne le rôle qu'a eu l'ouvrage d'Oddone *Redécouvrir l'expérience ouvrière* dans ses participations aux formations syndicales. Certaines ont pris la forme de recherches-actions de longue durée, notamment avec la CFDT et la CGT.

[Daniel Ramaciotti](#) : « *l'ensemble de l'équipe participait à l'organisation et à l'animation de journées à thème ouvertes à tous (chefs et cadres d'entreprises, syndicalistes, inspecteurs et médecins du travail, etc.) sur des sujets variés... »*

[F. Daniellou](#) indique que le Laboratoire d'ergonomie de Bordeaux a essayé de contribuer au « *renouvellement de la réflexion sur la formation des syndicalistes à l'analyse du travail, et aux liens entre travail et santé* ».

[Jean-Paul Puyo](#) : « *Lors d'une formation aux membres des CHS-CT du CHU de Bordeaux, avec une forte dominance CGT, j'ai parlé de l'ergonomie et de l'intérêt de mettre des*

ergonomes dans le cadre des projets de conception. Suite à cette formation, les CHSCT ont fait le forcing pour obtenir de la Direction Générale du CHU de Bordeaux l'obligation d'intégrer des ergonomes lors des projets architecturaux. »

Les interactions avec les syndicats dans les interventions

De nombreux intervenants mentionnent leurs relations avec les représentants du personnel dans le cadre de leurs interventions. Ou les débats de positionnement qui avaient lieu sur les relations des ergonomes, respectivement avec la direction et les syndicats.

[Jean-Claude Sperandio](#) : « *Les contrôleurs [de la navigation aérienne] participaient volontiers à ces évaluations, étaient très coopératifs. Les syndicats n'y étaient pas hostiles, mais plus réservés et méfiants face aux nouveaux outils. »*

[Claude Tarrière](#), à propos des études de postes chez Renault vers 1963 : « *Nous organisons d'abord la rencontre avec les délégués syndicaux du secteur pour expliquer ce qu'on proposait de faire. »* Plus loin : « *Quelqu'un me fit remarquer que, pour la première fois en cette instance, tout le monde se retrouvait du même côté de la table du conseil alors que le rituel veut qu'il y ait d'un côté la direction, de l'autre côté les syndicats. »*

[Bernard Vandevyver](#), quand il était à la SAVIEM : « *[Les rapports avec les syndicats] puisqu'il y avait des représentants du personnel dans les sessions de formation-action et les syndicats étaient assez d'accord pour en désigner. »*

[Serge Volkoff](#) décrit les consultations, dont celles de syndicalistes, qui ont précédé la mise en place de l'enquête sur les conditions de travail.

[Alain Carré](#) et [Dominique Huez](#) décrivent des relations fortes avec les organisations syndicales dans leurs actions de santé au travail.

[Madeleine Estryn-Behar](#) : « *Chaque fois, ce qui a été pour moi le réconfort réel, c'est qu'à la fois les médecins, la direction, les représentants du personnel et les personnels eux-mêmes ont vu une réalisation immédiate et se sont sentis reconnus. »*

[Ghislain Krawsky](#) : [lors des premières interventions de l'INRS en entreprise] « *il fallait même se justifier auprès des curieux, ne pas apparaître comme des contrôleurs du travail, se présenter à toute la hiérarchie et aux syndicats ».*

[Dina Notte](#), dans une aciérie : « *Nous avons organisé des dizaines de réunions avec les ingénieurs des bureaux d'études, des architectes et des élus du CHSCT. »*

[Serge Parisot](#) indique que, lorsqu'il était préventeur CRAM, tous les partenaires étaient associés à l'analyse de la demande. Chez Toyota, les actions de formation sur le projet ont facilité les relations avec les partenaires sociaux.

[Marie Bellemare](#) distingue le rôle des représentants dans le pilotage de l'intervention, et celui des salariés dans les groupes de travail : « *piloter les interventions via une structure paritaire de pilotage (constituée de représentants patronaux et syndicaux) puis créer des espaces pour parler du travail quotidien où les personnes siègent "es qualités". »*

[Gérard Valléry](#) : « *Notre rôle fut d'accompagner une commission paritaire faite de l'ensemble des partenaires sociaux, direction et de l'ensemble des syndicats de la banque. »*

[François Daniellou](#) décrit différents modèles de l'intervention en ergonomie, qui se distinguent notamment par la place accordée aux représentants du personnel. [Christian Martin](#) : « *La*

construction sociale de l'intervention faisait débat avec la place laissée aux salariés et le positionnement des instances représentatives du personnel notamment le CHSCT. »

S. Volkoff : « *La seule chose dont je serais tenté d'être sûr, c'est qu'il n'est pas possible que les personnes qui travaillent concrètement avec nous, quelles qu'elles soient, cadres, syndicalistes, praticiens, médecins du travail, ça ne les ait pas fait évoluer. Mais nous aussi, on change à leur contact. »*

Maurice de Montmollin : « *tant que j'ai été dans le privé, j'ai été très gentiment marginalisé au sein de l'ergonomie d'alors. Je n'étais pas professeur et mes clients étaient des directions d'entreprise, alors que d'autres avaient très clairement comme clients des syndicats ou des CHSCT, dans une perspective forcément beaucoup plus hygiéniste et défensive. »*

Solange Lapeyrière : « *Les projets ergonomiques nécessitaient d'être portés dans un projet politique novateur et avec un débat soutenu avec les forces en présence : directions, syndicats, médecine du travail, management. »* Plus loin, elle insiste sur le rôle des syndicats dans les interventions relatives à la souffrance au travail.

Alexandre Morais : « *Avec les partenaires sociaux, c'était ça : quelque chose de l'ordre de la négociation. J'ai appris à travailler avec les partenaires sociaux, la direction et les ergonomes pour avancer sur les sujets délicats. La CGT est resté en marge, en revanche avec les autres syndicats, CFDT, FO, CGC, nous parvenions à travailler, trouver des compromis. »* [...] « *Par exemple sur le thème posture-effort, malgré l'amélioration des postes, à un moment donné les syndicats disent « on ne comprend pas : oui vous améliorez les postes mais est-ce que tu peux m'expliquer pourquoi sur un poste que tu dis facile, le mec se plaint ». Le partenaire social vient de nous donner la possibilité d'accéder à la pénibilité non physique. »*

Les syndicats professionnels des acteurs de l'ergonomie

Des médecins du travail indiquent le rôle qu'a joué le Syndicat général de médecine du travail (SGMT) dans leur découverte de l'ergonomie.

C'est le cas d'**Alain Carré** et de **Dominique Huez**.

Des chercheurs décrivent leur contribution à la création du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS) ou leur participation à ce syndicat.

Janine Rogalski : « *Dès les premières années d'interaction avec Gérard Vergnaud, je l'ai suivi dans la vie syndicale et la prise de responsabilités au SNCS (Syndicat national des chercheurs scientifiques). »*

Daniel Bouthier : « *À la fin des années 70, lors d'une réunion nationale SNEP / SNEsup/ SNCS, j'avais eu l'occasion de rencontrer Jean Pailhous et Gérard Vergnaud en tant que représentants du syndicat national des chercheurs scientifiques, pour débattre et profiler les conditions et les exigences pour le développement d'un cursus universitaire et d'une recherche en STAPS. »*

Des ergonomes-conseils ont contribué à la création et au fonctionnement du Syndicat national des cabinets d'ergonome, SNCE, devenu CINOV Ergonomie.

Raymond Luongsang mentionne une tentative antérieure de création d'un syndicat de cabinets, qui n'a pas fonctionné.

La création du SNCE est évoquée par **Bernard Michez**, et de façon détaillée par **Pierre Richard**. **Laurent Pagnac** évoque les responsabilités qu'il exerce à CINOV Ergonomie.

[Alexandre Morais](#) : « *Il y a bien des tentatives de se retrouver, sans toutefois qu'il y ait eu la constitution d'un syndicat professionnel. Je suis convaincu qu'il y a eu un grand raté, il y a quelques années. Finalement des cabinets se sont donc retrouvés dans le CINOV (Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique). Cela répond bien aux préoccupations des cabinets mais pas à celles des ergonomes dans la diversité de leurs pratiques (chercheur, prestataire, ergonome interne, ergonome dans un cabinet conseil, ergonome dans un centre de santé, ...).* »

Quelles prises de position publiques de la SELF ?

Plusieurs témoins jugent nécessaires des prises de position publiques de la SELF, en lien avec des syndicats.

[Nicole Delvolvé](#) souhaiterait que la SELF intervienne auprès du ministère de l'Éducation nationale pour le développement de l'ergonomie scolaire. « *il faudrait commencer par le haut, à mon avis, sans oublier les syndicats ; il faut mettre en place une sensibilisation au niveau du ministère afin que suivent des textes adressés aux rectorats.* »

[Robert Villatte](#) : « *je ne peux que constater le silence assourdissant de la communauté ergonomique sur les débats les plus actuels : passage aux 35 heures, critères de vieillissement et retraite anticipée, TMS, articulation des approches ergonomiques avec les nouvelles pratiques d'organisation du travail, avec le travail dans les PME, avec les démarches des gens des méthodes....* »

Liste des entretiens cités

[Paul Albou](#)

[Marie Bellemare](#)

[Francis Bourdon](#)

[Daniel Bouthier](#)

[Jean Buet](#)

[Géraldine Cahors](#)

[James Carpentier](#)

[Alain Carré](#)

[Marion Chesnais](#)

[Jacques Christol](#)

[Yves Clot](#)

[Damien Cru](#)

[Jacques Curie](#)

[François Daniellou](#)

[Philippe Davezies](#)

[Nicole Delvolvé](#)

[Marie-France Dessaigne](#)

[Ignacio Díaz Canepa](#)

[Annie Drouin](#)

[Jacques Duraffourg](#)

[Madeleine Estryng-Behar](#)

[Pascal Etienne](#)

[Daniel Faïta](#)

[Jean-Marie Francescon](#)

[Daniel Furon](#)

[Charles Gadbois](#)

[François Guérin](#)

[Yvon Haradji](#)

[Jean Hodebourg](#)

[Dominique Huez](#)

[Ghislain Krawsky](#)

[Solange Lapeyrière](#)

[Antoine Laville](#)

[Denise Lecoultre](#)

[Michel Le Tron](#)

[Monique Lortie](#)

[Raymond Luongsang](#)

[Joël Maline](#)

[Jean-Claude Marquié](#)

[Christian Martin](#)

[Karen Messing](#)

[Bernard Metz](#)

[Bernard Michez](#)

[Brahim Mohammed-Brahim](#)

[Maurice de Montmollin](#)

[Alexandre Morais](#)

[Dina Notte](#)

[Laurent Pagnac](#)

[Serge Parisot](#)

[René Patesson](#)

[Jean-Paul Puyo](#)

[Yvon Quéinnec](#)

[Daniel Ramaciotti](#)

[Roger Rameau](#)

[Pierre Richard](#)

[Janine Rogalski](#)

[Yves Roquelaure](#)

[Michel Sailly](#)

[Yves Schwartz](#)

[Jean-Claude Sperandio](#)

[Laerte Idal Szelwar](#)

[Claude Tarrière](#)

[Roger Toutain](#)

[Gérard Valléry](#)

[Bernard Vandevyver](#)

[Nicole Vézina](#)

[Robert Villatte](#)

[Serge Volkoff](#)

[Alain Wisner](#)

Rédigé par François Daniellou (novembre 2022)

Actualisation septembre 2023